Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur **www.le-pradet.fr**

Le Pradet

MAGAZINE TRIMESTRIEL | AUTOMNE 2018

EN BREF 4/10

RAPPORT DE LA CRC 14/15

TRAVAUX 16/17

LE MONDIAL DE LA MOULE 22

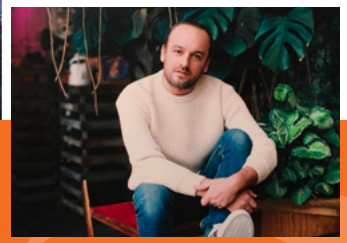

L'AGENDA DU PRADET
Supplément détachable

Incroyable ambiance au Pradet
le **dimanche 15 juillet**
lors de la victoire des Bleus !

Le Pradet : magazine trimestriel de la ville du Pradet n°16
- Directeur de la publication : Hervé Stassinos, Maire du Pradet
- Rédaction : Cabinet du Maire - Service communication
- Photographies : Service communication
- Conception graphique : agence DECLIK - www.declik.com
- Impression : Riccobono - www.riccobono.fr
- Tirage : 6 750 exemplaires | Distribution : ADREXO

facebook.com/lepradet
twitter : @VilleLePradet
instagram : @VilleLePradet

www.le-pradet.fr

L'édito de M. le Maire

CHÈRES PRADÉTANES, CHERS PRADÉTANS,

Après un très bel été chaud et ensoleillé, je tenais tout d'abord à saluer le personnel municipal qui a œuvré au quotidien pour vous permettre de profiter de notre belle commune dans des conditions optimales. Une station classée tourisme comme Le Pradet nécessite le déploiement de moyens supplémentaires afin de garder nos plages agréables, de gérer les déchets supplémentaires issus du nombre toujours croissant de touristes, de garantir la sécurité de toutes les festivités… C'est aussi la seule période durant laquelle des travaux peuvent être orchestrés dans les écoles de la commune. Ainsi, pendant que certains d'entre vous ont pu profiter d'un repos bien mérité, les agents municipaux ont, comme chaque année, veillé sur votre été.

L'automne arrive, et avec lui son florilège d'animations. Après le traditionnel Forum des associations le 2 septembre, place à une nouvelle festivité « Le Mondial de la Moule » qui se déroulera en centre-ville les 5, 6 & 7 octobre, sans oublier l'incontournable « Pradet Gourmand » mi-novembre.

D'autres temps forts se profilent également cet automne, fruits du travail de l'équipe municipale : l'inauguration du nouveau Centre Technique Municipal, celle du rond-point du Montcalm avec les aménagements devant l'école Sainte Bernadette, l'achèvement du déploiement du système de vidéo protection avec la mise en service des dernières caméras…

Tous ces projets ont pu voir le jour grâce notamment au soutien sans faille de nos partenaires (Métropole TPM & Département) qui nous ont apporté leur ingénierie et leur participation financière. Beaucoup d'autres projets sont en gestation et seront finalisés courant 2019 avec toujours comme objectif l'amélioration de votre cadre de vie.

Enfin je tenais à souhaiter aux enfants, parents, personnel municipal et communauté éducative une bonne et heureuse rentrée dans nos écoles Pradétanes. Participer à l'émergence des générations futures est une superbe aventure à laquelle nous avons tous le devoir de participer.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite une bonne lecture de votre Pradet Mag.

Hervé Stassinos
Maire du Pradet
Vice-président de Toulon Provence Méditerranée

Ça s'est passé en ville

1 Hommage aux victimes de la première guerre d'Indochine

8 juin – Stèle d'Indochine, parking de la Bâtie

Il y a 62 ans prenait fin la guerre d'Indochine. Entre 1945 et 1954, près de 100 000 soldats de l'Union Française sont tombés en Indochine, 78 000 ont été blessés. 40 000 ont été faits prisonniers et, parmi eux, 30 000 ne sont jamais revenus.

À l'occasion de la journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine Le Pradet a accueilli trois anciens combattants mis à l'honneur pour leurs faits d'armes, Marceau Simon, Paul Letourneur et Robert Collot.

Il convient de rappeler que cette journée d'hommage correspond au jour du transfert à la nécropole nationale de Notre-Dame de Lorette, de la dépouille du Soldat Inconnu d'Indochine, le 8 juin 1980.

2 Tu tires ou tu pointes ?

9 juin – Place Paul Flamenq

Après plus de 40 ans d'absence, la pétanque fait son retour sur la Place… Une belle idée relayée par l'Association des Commerçants et Artisans du Pradet (ACAP) présidée par l'infatigable Frédéric de Barsony.

3 Les kids ont de la voix

10 juin – Espace des Arts

Pour leur grande première sur scène, les 74 enfants de 6 à 14 ans du Chœur du Sud Kids ont chanté devant une salle pleine à craquer et un public enthousiasmé par la qualité du travail accompli en seulement une année. Leurs « coaches », Claire et Cindy, vous attendent encore plus nombreux pour la rentrée 2018.

Ça s'est passé en ville

4 Sensibilisation à la sécurité routière

14 juin – Le Vallon du Soleil

Depuis 16 ans, les villes de Carqueiranne, La Crau, La Garde, La Valette, Le Pradet et Le Revest organisent à tour de rôle le « Challenge Intercommunal de la Sécurité Routière » des classes de CM2. Cette année, c'est Le Pradet qui a préparé cette belle manifestation et les épreuves théoriques et pratiques comme « le vrai » permis de conduire. Félicitations aux élèves de la classe de CM1/CM2 de Mme Vibert de l'école Marcel Pagnol qui ont terminé à la deuxième place.

5 Un été en musique

21 juin – en ville

Vif succès familial pour cette 37e édition de la fête de la musique. Des Oursinières au Parc Cravéro, en passant par la Place Paul Flamenq, point d'orgue de la soirée, jeunes, moins jeunes et familles ont apprécié l'éclectisme de la programmation musicale.

Ça s'est passé en ville

1 Une fin d'année animée

Mois de juin

Fêtes de fin d'année, spectacles, kermesses, olympiades …. Le mois de juin avait vraiment de quoi occuper les parents des écoliers pradétans et des jeunes pensionnaires du Jardin des pitchouns.

École Sainte Bernadette

École maternelle Pagnol

Jardin des Pitchouns

École primaire Pagnol

École Sandro

Ça s'est passé en ville

2 Waouh, quel succès le WOW !!!

30 juin et 1er juillet – Parc Cravéro

Cette année encore, le « WoW Market » fut une sacrée réussite ! Personne n'a manqué cette désormais incontournable garden-party pradétane géante. Un Food Hall avec une douzaine de foodtrucks et petits dispositifs, une quarantaine de supers créateurs dans un lieu verdoyant unique, sans oublier le son avec la «carabOOm» (caravan' disco) !

3 Le Pradet porte d'entrée de Port Cros

5 juillet – Hôtel de ville

À l'occasion de la réunion du conseil d'administration du parc national de Port-Cros qui s'est tenu à l'Hôtel de ville, Hervé Stassinos, maire du Pradet et Isabelle Monfort, présidente du Parc, ont signé conjointement la convention d'application de la Charte du Parc national.

4 Saint Pierre

7 juillet – Port des Oursinières

Le retour des joutes nautiques dans le Port des Oursinières est venu agrémenter la fête de la Saint Pierre dont le Balèti, comme les autres années, a été très prisé du public. Encore un grand merci à tous ceux (ACAP, COFP et Société Nautique du Port des Oursinières) qui se sont associés à la ville pour faire de cette journée une grande réussite.

Ça s'est passé en ville

1 Un pradétan à l'honneur pour sa bravoure

14 juillet – Parc Cravéro

Lors de la cérémonie de la Fête Nationale, le Pradétan Jean-Marie Hubert (à droite sur la photo) a reçu la médaille de Chevalier de la Légion d'honneur des mains du Capitaine de Vaisseau Laurent Machard de Grammont. Jean-Marie Hubert s'était en effet engagé dans la marine Nationale en 1952 pour intégrer l'aéronavale comme pilote de chasse. Il est intervenu sur tous les fronts et théâtres d'opérations de cette époque et, à ce titre, a été maintes fois décoré (croix de la valeur militaire, médailles militaires, reconnaissance de la Nation pour services exceptionnels, médaille de chevalier de l'Ordre du Mérite)... Concernant ses faits de guerre, ses supérieurs ont pu écrire de lui : « ... excellent pilote d'assaut, faisant preuve d'un mordant exceptionnel. Chef de patrouille expérimenté et enthousiaste, il s'est particulièrement distingué lors de ses missions par sa précision et ses prises de décisions capitales... »

2 Nuitées rafraichissantes

Juillet et août – Centre-ville

Les soirées artisanales et commerciales nouvelle formule ont ponctué tout l'été pradétan pour le plus grand plaisir des estivants et Pradétans qui ont pu apprécier la fraîcheur du Parc Cravéro et de la place Latty.

3 Comme un poisson dans l'eau

22 juillet – La Garonne / Les Oursinières

L'Office Municipal des Sports a réuni près d'une centaine de nageurs à l'occasion de la « Traversée Les Oursinières-La Garonne ». Une course organisée depuis 28 ans à la mémoire de Jacques Grob, homme généreux qui œuvrait pour le bien-être collectif en effectuant de nombreux travaux sur le littoral et qui, jusqu'à l'âge de 75 ans, effectuait cette traversée natatoire quotidiennement.

Ça s'est passé en ville

4 Partir en livre – Rencontres littéraires

23 juillet – Parc Cravéro

Pour la 3e année consécutive, « Partir en livre » a pris ses quartiers sous les hautes futaies du Parc Cravéro. Cette manifestation annuelle, qui a pour but de donner le goût des livres et l'amour de la lecture aux plus jeunes, a semble-t-il tenu toutes ses promesses avec plus de 500 visiteurs, dont près de la moitié d'enfants.

Sous la direction de la ville du Pradet et avec l'organisation de « Lire sur le sable » de Marie-Jeanne Chauvin, les ateliers philo, écritures, contes, dessin, yoga et les rencontres-dédicaces avec les auteurs jeunesse ont battu leur plein de 10h à 18h. Rien ne manquait pour satisfaire tous les appétits, avec un Food truck et le stand d'un glacier artisanal.

Les rencontres littéraires ont prolongé cette journée culturelle et festive avec, à 17h30, l'interview par la philosophe Laurence Vanin de Julien Sandrel, jeune auteur primé de « La chambre des merveilles », son premier roman déjà traduit en 22 langues et promis à une adaptation cinématographique. Puis à 18h30, un débat entre Laurence Vanin et le neuropsychiatre Boris Cyrulnik qui ont, chacun avec leurs mots, tenté de définir la place actuelle de l'homme et les risques encourus par les jeunes dans un monde d'hyper-communication et de réalité virtuelle…

5 Tournée Var Matin

23 juillet – Place Général de Gaulle

Pour la deuxième année, le Pradet a renoué avec la tournée de Var Matin qui, une nouvelle fois, a su attirer les pradétans et les estivants en grand nombre.

Ça s'est passé en ville

1

1

1

1 Les jeudis du Parc

Juillet et août – Parc Cravéro

Du blues, de la chanson française humoristique, du cabaret, des chants corses et du cinéma en plein air… les jeudis de l'été ont illuminé les soirées du Parc Cravéro.

2

2 Musique à la cour

10 au 15 août – Espace des Arts

Une 13e édition réussie qui continue de fidéliser son public année après année, autour de quatre éléments majeurs : des artistes de renommée internationale, un programme à même de séduire le plus grand nombre, l'ambition de restituer à la musique classique sa proximité originelle et une salle confortable disposant d'une acoustique remarquable.

2

LE MAIRE

RÉPOND AUX PRADÉTANS

La plage de La Garonne semble sale, pourquoi y a-t-il autant « d'algues » au bord de l'eau ?

Hervé Stassinos : *Les équipes de la ville se mobilisent au quotidien afin de faire du Pradet un lieu agréable à vivre. En ce qui concerne le nettoyage des plages, un marché public a été passé avec une société qui intervient 7jours/7 du 23 juin au 2 septembre, à partir de 5h30 chaque matin. Par ailleurs, les équipes techniques municipales interviennent en complément sur les abords des plages (voirie, trottoir, corbeilles, sanitaires et parkings) afin que l'ensemble des espaces soient conformes aux légitimes attentes des résidents et des touristes.*

Quant aux « algues » en suspension dans l'eau et au bord du rivage, il s'agit en fait de feuilles mortes de Posidonie, plante qui se développe en herbiers sous-marins et dont la présence est une garantie de bonne santé du milieu marin. À la fois réserve, abri et lieu de reproduction de nombre d'espèces, la Posidonie est en effet indispensable à l'équilibre marin, d'autant plus qu'elle produit de l'oxygène en grande quantité. D'ailleurs, on la surnomme «le poumon de la Méditerranée».

À ce titre, cette plante est inscrite sur la liste des espèces végétales marines protégées par l'arrêté interministériel du 19 juillet 1988 qui en interdit formellement, entre autres, « la destruction ou l'enlèvement », même morte.

La Posidonie joue en effet un rôle majeur même lorsqu'elle perd ses feuilles. Tout au long de l'année, ses feuilles se déposent en bancs sur les plages. Et ces «banquettes» contribuent aussi à l'équilibre écologique des bords de mer, car les feuilles, en se dégradant lentement, continuent d'apporter les éléments nutritifs minéraux et organiques aux écosystèmes aquatiques proches de la surface de l'eau. Mieux, leur gestion raisonnée et durable que privilégie la municipalité permet de maintenir le littoral en l'état et de le protéger des tempêtes érosives de l'automne et de l'hiver, par ailleurs responsables de la disparition de certaines plages du bord de la Méditerranée.

Sachez que ces résidus de feuilles résultent d'un cycle naturel et qu'ils ne représentent aucun risque sanitaire. Leur présence en abondance dans l'eau ou sur la plage est plutôt bon signe car cela met en évidence un herbier de Posidonie sain, véritable indicateur d'une qualité d'eau de baignade excellente.

Mes équipes se mobilisent à chaque instant pour permettre un juste équilibre entre le respect de la biodiversité et les attentes des usagers de pouvoir jouir d'une baignade sans contrainte.

1929-2018

MAXIME BARBARROUX

Adieusias bon coulègo…

« VOUS VOYEZ, SA PLACE ÉTAIT LÀ, À CÔTÉ DE LA FONTAINE… » MON INTERLOCUTEUR ME DÉSIGNE UN SIÈGE DU BAR PRÈS DE LA FONTAINE DE LA PLACE FLAMENQ. « AVEC SA CHAISE, IL FAISAIT LE TOUR DE LA FONTAINE EN MÊME TEMPS QUE LE SOLEIL, AU FUR ET À MESURE QUE L'APRÈS-MIDI AVANÇAIT. TANT ET SI BIEN QU'IL FINISSAIT DE L'AUTRE CÔTÉ… » CELUI QUI A BIEN VOULU ME RACONTER « SIME » ~ PARDON ! ~ MAXIME BARBARROUX, C'EST RÉGIS, UN DE SES DEUX FILS. UN GRAND GAILLARD, BÂTI EN FORCE COMME SON PÈRE ET, TOUT COMME LUI, PÉTRI DE GENTILLESSE ET DE SENSIBILITÉ. ET, RÉGIS, IL EN A DES CHOSES À DIRE SUR MAXIME : VRAI PROVENÇAL, PRADÉTAN D'ANCIENNE SOUCHE, PÈRE ET GRAND-PÈRE AIMANT. AVANT TOUT, HOMME PUBLIC, MAIS… AU SENS NOBLE DU TERME ! CONNU DE TOUS ET AIMÉ DE CHACUN ET BIEN TROP ATTACHÉ À SA LIBERTÉ POUR CÉDER AUX SIRÈNES DE LA POLITIQUE ! IL AIMAIT TROP LES GENS POUR S'EN FAIRE DES ENNEMIS !

Aussi, pour l'évoquer, plutôt que de vous égrener une chronologie aussi creuse que truffée de dates, ou de faire un éloge auquel d'autres se sont appliqués avec bien plus de talent que je n'en aurai jamais, je me limiterai, pour l'évoquer, à quelques traits de lumière qui, à mon avis, cernent le mieux ce grand homme de cœur. Ceux dont il a généreusement fait profiter Lou Pitchoun Prat, sa patrie, son centre du monde à lui…

S'il n'y avait qu'un mot pour décrire « Sime » ce serait Amitié. C'est bien simple, des amis, il en avait, comme on dit chez nous, en pagaille et un peu plus ! Il le disait lui-même : « ma vie a été un torrent ! », mais ce qu'il sous-entendait par là c'est, qu'au lieu de charrier de la caillasse, ce torrent drainait de la générosité et des amis. Des amis d'enfance, de jeunesse, de la pêche, de la chasse, des boules, du rugby, de rencontre, et de toutes les associations qu'il fréquentait et dont le plus souvent il était une des pièces maîtresses… Dans sa narration, son fils Régis me cite à la volée des noms et des noms, « par camions entiers » comme il dit. Depuis Titin Laugier, son meilleur ami, jusqu'au Père Marius, des frères Vincent à Rosange, de Justin à René Barley, sans oublier Michel Geoffredo ou le Grand Guiol… pardon pour tous ceux que je n'ai pas cités, mais il y en a tant…

Et, pour cimenter autant d'amitiés, une seule recette : la bouillabaisse ! Des bouillabaisses pour ses amis ~ certaines mémorables ! ~ « Sime » en a fait plus de 1300 ! Avec des gens célèbres, comme le sculpteur César, avec des sportifs de haut niveau comme les rugbymen du RCT champions de France en 1992, avec les gendarmes, pour le Comité des Fêtes, pour les uns, pour les autres. Bref tous ses amis, connus ou moins connus. Au point d'en faire une pièce de théâtre : « La bouillabaisse au cabanon » au cours de laquelle il racontait un épisode de sa jeunesse et qui a été jouée ~ tenez-vous bien ! ~ plus de 100 fois, dont deux au Théâtre de Toulon ! Ils étaient 30 sur scène, tous amateurs et « Sime » tenait le rôle de « Titin », le personnage central… La passion d'écrire ne l'a jamais quittée. « Sime » a même écrit ses mémoires Et, vers la fin de sa vie, c'est un de ses petits-fils, Hugo, qui prenait des notes sous sa dictée, quand il séjournait au Raï de Souléou. Il en avait tant à raconter de sa vie au Pradet… le Club de rugby qu'il avait remonté, la «Mondialette de la boule» qu'il avait créée et qui, de 6 équipes en lice au tout début, était passée à plus de 150 peu de temps après ! Son pointu et le virus de la pêche qu'il avait repassé à ses enfants et petits-enfants, son amour pour son épouse, sa « t'chérie » comme il la surnommait. Et ses amis, tous ses amis…

Et, contrepoint à sa passion d'écrire : sa faconde, son amour du verbe. « Sime » ne terminait pas un repas entre amis sans un discours à sa façon, toujours improvisé, mais toujours bien ciselé toujours une anecdote ou un mot gentil pour chacun des convives… il pouvait parler des heures entières sans lasser son auditoire. Comment voulez-vous après ça qu'il n'ait pas eu d'amis ! C'est bien normal qu'il soit encore dans tous les cœurs et dans tous les esprits pradétans, lui qui est né et qui a passé toute sa vie au Pradet au milieu de la grande famille de tous ses amis. Alors… Adieusias « Sime » et Gramaci ! Maxime… Ta présence résonne encore dans tout notre Pradet, mais ta place est bien vide auprès de ta fontaine et des tiens…

Rentrée scolaire : tout est prêt pour une année riche de découvertes et d'enseignements

UNE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE S'OUVRE. ELLE S'INSCRIT TOUT D'ABORD DANS LA CONTINUITÉ ~ LA SÉRÉNITÉ, POURRAIT-ON DIRE ~ AVEC LA CONFIRMATION DU RYTHME SCOLAIRE PLÉBISCITÉ PAR LES PARENTS : LA SEMAINE DE QUATRE JOURS. ET, UNE NOUVELLE FOIS, SOUS L'IMPULSION DES ÉLUS, TOUS LES SERVICES MUNICIPAUX SERONT MOBILISÉS POUR QUE L'ANNÉE SCOLAIRE 2018/2019 SOIT, NON PAS UNE ANNÉE SCOLAIRE DE PLUS, MAIS UNE ANNÉE DE MIEUX ! UNE ANNÉE FOISONNANTE ET RICHE DE DÉCOUVERTES, D'EXPÉRIENCES ET D'ENSEIGNEMENTS POUR NOS PETITS.

En premier lieu, la logistique sera la garante d'une année réussie. Les services techniques, bien sûr, n'ont pas ménagé leur peine et ont œuvré tout l'été pour rendre encore plus accueillants tous les lieux qui sont appelés à recevoir les enfants au cours de l'année… Les transports scolaires ont été, quant à eux, grandement améliorés grâce à l'arrivée au Pradet d'un bus tout neuf. Les chargés de la restauration de la cuisine centrale municipale, pour leur part, mettront une fois de plus les petits plats dans les grands et feront à nouveau de la cantine une véritable école du (bon) goût, avec des produits frais et variés ainsi que des menus adaptés aux petits comme aux grands appétits…

Partenaire incontournable de l'enseignement, la Bibliothèque Municipale Pauline Roland ouvrira cette année encore ses portes à tous les enfants pour des rendez-vous réguliers où la culture le disputera à la découverte et à l'amusement : « les mercredis des tout-petits », au cours desquels les enfants de 6 mois à 3 ans accompagnés pourront écouter historiettes et comptines et découvrir l'univers du livre ; la lecture de contes pour les 3 ans et plus ; les contes de Noël au mois de décembre… Et bien sûr l'accueil régulier des classes tous les jeudis. Sans oublier la multitude d'animations, autour du livre… bref, tout un programme pour promouvoir l'amour des livres et la passion de la lecture.

Mens sana in corpore sano (un esprit sain dans un corps sain), le sport ne sera pas négligé, au contraire ! Du CP au CM2, tout un panel d'activités et d'animations sera offert avec l'intervention régulière d'éducateurs et moniteurs sportifs diplômés dépendant du Service municipal des sports. Ce sera l'occasion pour les petits de découvrir et ~ pourquoi pas ? ~ de se passionner pour des disciplines telles que le kayak, la voile ou l'escalade. D'autres animations à caractère sportif viendront aussi ponctuer les pauses méridiennes, mais elles viendront s'intercaler avec des activités culturelles comme le chant, le théâtre, la guitare, la danse…

Côté culture sur le temps scolaire, les enfants ne seront pas oubliés non plus. Comme les années précédentes, nombre de projets pédagogiques seront axés sur la découverte et/ou l'initiation à certaines disciplines artistiques : danse, chorale, théâtre, musique classique… sans oublier tous les spectacles prévus à leur intention dans le cadre du Pôle Jeune Public à l'Espace des Arts.

Enfin, pour faciliter la vie des parents, le Guichet Unique accompagnera les familles dans les inscriptions via la portail citoyen aux stages sportifs, au Centre aéré, dans la gestion des réservations pour la cantine et les activités périscolaires.

Tout est prêt pour que l'année se passe au mieux. Alors, bonne rentrée à tous !

Le nouveau bus

Le nouveau bus

Visite de la crèche à l'école maternelle Pagnol

Cour des comptes

RAPPORT
CRC

La Chambre Régionale et Territoriale des Comptes reconnait la très bonne gestion de la commune du Pradet

QU'EST QUE LA CHAMBRE RÉGIONALE ET TERRITORIALE DES COMPTES ?

La Cour des Comptes est l'institution supérieure de contrôle chargée de vérifier l'emploi des fonds publics et de sanctionner les manquements à leur bon usage. La Cour, les 17 Chambres Régionales et Territoriales des Comptes (CRTC) et la Cour de Discipline Budgétaire et Financière (CDBF) forment les juridictions financières.

Les juridictions financières sont indépendantes des pouvoirs publics. Dans le cadre prévu par la loi, elles définissent librement leur programme de travail, sont dotées de pouvoirs de contrôle sur pièces et sur place, adoptent librement leurs conclusions et jouissent d'une liberté éditoriale.

Les CRTC exercent depuis 1982 une triple compétence sur les collectivités territoriales et leurs établissements publics : jugement des comptes des comptables publics, examen de la gestion et contrôle des actes budgétaires. Elles participent également à l'évaluation des politiques publiques.

Outre les enquêtes publiées dans le rapport public annuel, les CRTC sont de plus en plus fréquemment associées aux travaux de la Cour des Comptes, par leur participation à des enquêtes thématiques portant notamment sur des politiques publiques partagées entre l'État et les collectivités territoriales. Tel a été le cas pour la Ville du Pradet qui a participé à l'étude sur l'exercice des compétences scolaires et extrascolaires au niveau national.

(source : site internet de la Cour des Comptes)

COMMENT SE DÉROULE UN CONTRÔLE DE LA CHAMBRE RÉGIONALE ET TERRITORIALE DES COMPTES ?

Durant une année, deux magistrats de la CRTC sont chargés de recueillir et d'analyser les données nécessaires au contrôle de la gestion de la collectivité depuis 2013. Ils se déplacent également sur site et ont accès à tous les documents existants. Ils entendent des agents territoriaux dans le cadre d'entretiens visant à mieux comprendre le fonctionnement de la collectivité et les modalités de mise en œuvre des missions et activités de la commune. Un entretien officiel de fin de contrôle a alors lieu avec le premier Magistrat de la commune, au cours duquel les pré-conclusions du rapport sont abordées. Cet entretien est suivi de l'envoi d'un premier rapport confidentiel auquel la commune se doit d'apporter des réponses. Enfin, le rapport définitif, accompagné du courrier définitif de réponse du Maire est présenté en Conseil Municipal et ces documents deviennent alors publics.

CE QUE DIT LE RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE SUR LA GESTION DE LA COMMUNE DU PRADET DEPUIS 2013 ?

« Sa situation financière est globalement satisfaisante. La rationalisation des charges de gestion (12,5 M€) et la stabilisation des dépenses de personnel (7,9 M€), dont le poids est élevé, ont compensé la diminution des dotations de l'État. Tout en se désendettant depuis 2014, la commune a investi 4,8 M€ en 2015 et 2016. »

« Avec une capacité d'autofinancement brute représentant 14,6 % de ses produits de gestion (15,2 M€), un encours de dettes maîtrisé et un fonds de roulement confortable (5,7 €), la commune dispose de réelles marges de manœuvre. » (Extraits de la synthèse du rapport officiel définitif).

La Chambre a ainsi reconnu la baisse drastique des dotations de l'État (DGF) qu'a subi la commune et sa capacité malgré cela à améliorer ses indicateurs de bonne gestion.

Ce constat est possible grâce à la baisse des dépenses sans renoncer aux services publics existants, mais avec un plus grand contrôle des dépenses (développement des marchés publics, baisse des frais de personnels, modernisation des outils), par un désendettement de 35 % et par sa capacité à porter des projets structurants en matière de voirie, écoles, environnement, culture…

CE QUE DIT LE RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES COMPÉTENCES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES ?

L'objet de l'enquête menée par la Chambre Régionale visait essentiellement la réforme des rythmes scolaires qui a été supprimée dans la quasi-totalité des communes dès que le législateur l'a permis, à la demande des parents et des enseignants. Au Pradet, selon les écoles, entre 80 % et 88 % des familles ont voté pour l'arrêt de ce dispositif qui ne répondait pas aux objectifs d'un meilleur respect du rythme des enfants, qui engendrait une fatigabilité accrue et qui était coûteux.

Sur l'exercice des compétences scolaires, la CRTC a donné des pistes d'amélioration dont certaines ont d'ores et déjà été mises en œuvre, avant même la rédaction du rapport : réorganisation du pilotage de l'ensemble des services œuvrant dans les domaines de l'enfance, du sport et de la jeunesse avec un responsable unique en charge de la transversalité des différentes politiques publiques, meilleure traçabilité des comités de pilotage avec le prestataire titulaire du marché public pour l'ALSH et les garderies périscolaires, changement de logiciel permettant une meilleure extraction des données et une plus grande autonomie des familles dans la gestion des services (Guichet Unique et Portail Citoyen).

LES RECOMMANDATIONS DE LA CRTC ET LES RÉPONSES DE LA COMMUNE

Tout en portant une appréciation très favorable sur la gestion de la commune, la CRTC a néanmoins adjoint à son rapport quatre recommandations, dont deux avaient été mises en application avant même la parution dudit rapport.

- **Recommandation n° 1 :** amélioration de la qualité de l'information financière et budgétaire en ce qui concerne notamment le pilotage des investissements et le débat d'orientation budgétaire.

Réponse du Pradet : *depuis le vote du budget 2018, qui ne faisait pas partie de la période couverte par le contrôle de la CRTC, Le Pradet a procédé à cette amélioration.*

- **Recommandation n° 2 :** mise en place d'une stratégie éducative formalisée avec un suivi effectif du prestataire auquel sont confiées les activités périscolaires.

Réponse : *la mise en place recommandée est effective depuis le mois de septembre 2017. Les réunions de pilotage avec le prestataire sont officialisées par la rédaction de comptes rendus.*

- **Recommandation n° 3 :** révision de la répartition dans la comptabilité fonctionnelle des dépenses réalisées au titre des compétences scolaires et périscolaires de la commune afin d'en offrir une vision consolidée.

Réponse : *la réflexion reste à mener dans le cadre de cette recommandation. En effet, le niveau de compétence exigé en la matière est difficilement compatible avec le fonctionnement d'une commune telle que Le Pradet. Par exemple, la répartition des fluides (eau, gaz, électricité) et des consommations en fonction des différentes activités, scolaires et périscolaires, s'avère très complexe.*

- **Recommandation n° 4 :** application à la Société d'Aménagement et de Gestion Publique (SAGEP) d'un dispositif effectif de contrôle analogue à celui que la commune exerce sur ses propres services.

Réponse : *la SAGEP est une société publique locale (SPL), créée par la commune de La Garde, et dont Le Pradet a acquis 6,6 % des parts en 2014 afin de mener à bien des chantiers de grande ampleur qui nécessitent une ingénierie importante. Ainsi, la SAGEP a réalisé pour le compte de la Ville la reconstruction du Centre Technique Municipal qui avait brûlé en 2012, la réhabilitation de deux villas en logements sociaux à côté de l'école Charles Sandro, l'aménagement en cours de la bibliothèque du Pôle culturel et la création d'une ludothèque sur ce même site. En sa qualité d'actionnaire, la commune du Pradet dispose ainsi d'une capacité de maîtrise des risques et aléas et d'un contrôle que son siège au sein du conseil d'administration garantit, contrairement à une société privée classique. Le choix de s'adresser à une SPL s'est fondé sur une démarche pragmatique, permettant de répondre aux enjeux de sécurité et de délais. De plus, s'appuyant sur les différents jugements rendus par la Cour de Justice de l'Union Européenne en la matière, Le Pradet estime parfaitement conforme aux textes réglementaires son contrôle de la SAGEP.*

1

1

2

3

4

4

Les travaux

1 AVENUE GÉNÉRAL BROSSET

Les travaux de l'entrée ouest de la ville sont terminés. Pour la saison estivale, un aménagement paysager temporaire a été mis en place sur la contre-allée et le giratoire.
Les travaux paysagers définitifs seront réalisés au cours de l'automne.

2 ENTRÉE DU JARDIN DE COURBEBAISSE

Afin de rendre le jardin de Courbebaisse encore plus attractif pour le public, la Ville a souhaité créer, en accord avec le Conservatoire du littoral, une ouverture dans le mur d'enceinte pour ménager une entrée du site mieux dimensionnée et d'une architecture plus qualitative. Dans ce but, une volée de marches en terre cuite encadrée de deux piliers ouvragés et agrémentée de divers éléments de ferronnerie a été réalisée par l'Association d'insertion FRAT (Faire Route Avec Toi) d'octobre 2017 à mars 2018.

3 CHEMIN DE SAN-PEYRE

Après les travaux de rénovation du réseau d'adduction d'eau potable, le revêtement du Chemin de San-Peyre, entre l'intersection avec le Chemin de l'Avenir et l'accès à la plage du Monaco, a été rénové. Par ailleurs, de petits aménagements de voirie sont actuellement à l'étude.

4 CTM

Centre technique municipal : livraison de deux bâtiments et réception de la deuxième tranche comprenant :

- Le bâtiment du service patrimoine (ferronnerie, maçonnerie, menuiserie, électricité, plomberie et peinture) ;
- Le bâtiment du service espaces verts ;
- Et la nouvelle aire de lavage.

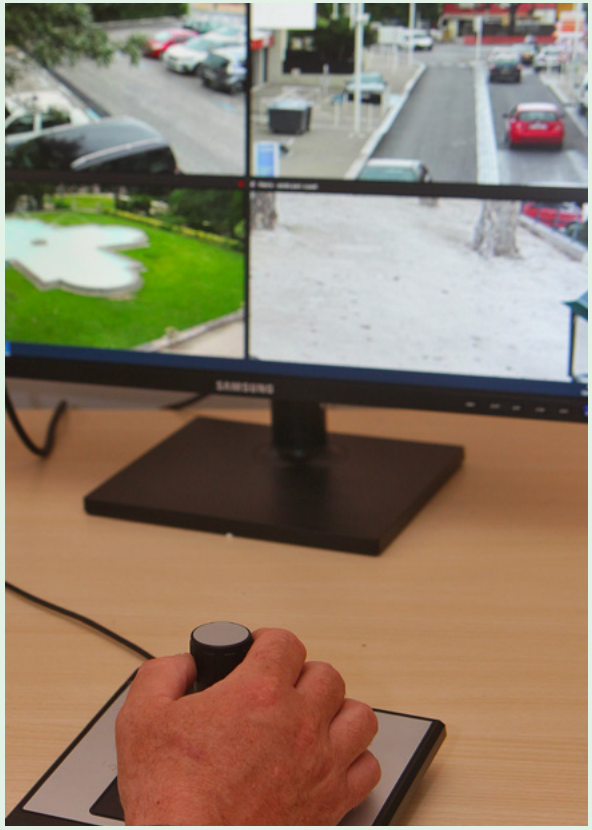

Les Pradétans vidéo-protégés

La ville du Pradet déploie actuellement un dispositif de vidéo-protection sur son territoire. L'ensemble, articulé autour d'un système mixte alliant fibre optique et radio, permettra à terme à 30 caméras (9 dômes, et 21 fixes) disposées sur 28 emplacements d'optimiser la sécurité des biens et des personnes.

Les images recueillies seront exploitées par les agents de la Police Municipale dans le plus strict respect de la législation actuelle en matière de sécurité et de droits de la personne.

Elles contribueront à la sécurisation en temps réel des lieux publics et, sur la seule réquisition du juge, pourront être éventuellement exploitées dans le cadre d'une enquête de police.

Ce système ambitieux permettra d'assurer la protection des lieux publics les plus sensibles, des écoles pradétanes et des entrées de ville. Il est par ailleurs à noter que les travaux nécessaires à la mise en place du dispositif permettront, en outre, de relier tous les bâtiments publics à la fibre optique, ce qui générera des économies non négligeables.

LE PRADET
URBANISME

Un projet de ravalement de façade ? Le Pradet peut vous aider

TOUT LE MONDE LE SAIT : LA MISE EN VALEUR DES FAÇADES CONTRIBUE GRANDEMENT À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DE CHACUN ET DU CADRE DE VIE ENVIRONNEMENTAL DE TOUS. DE PLUS, LA LÉGISLATION ACTUELLE OBLIGE LES PROPRIÉTAIRES À FAIRE RAVALER LA FAÇADE DE LEUR BIEN AU MOINS TOUS LES 10 ANS.

Conscient que son centre historique, son « village », constitue non seulement son « cœur de ville » mais aussi et surtout son « cœur de vie », Le Pradet privilégie depuis 1992 son hyper-centre en y encourageant le ravalement de façade, par une aide financière aux propriétaires et aux commerçants. À ce jour, le dispositif municipal a permis de soutenir plus de 60 dossiers, mais force est de constater qu'il connaît un certain essoufflement.

Aussi, toujours plus attachée à la mise en valeur de son patrimoine et après avoir effectué d'importants travaux de requalification et d'embellissement, la Ville a souhaité donner à ce dispositif une nouvelle impulsion. Dans ce but, **le périmètre concerné par l'attribution d'une subvention a été élargi** au nord de l'avenue de la 1re DFL, à l'avenue Gabriel Péri, ainsi qu'à une partie importante de l'avenue Jean Moulin et de la rue Paulin David. De plus, afin de rendre le dispositif encore plus attractif pour les candidats au ravalement, **le conseil municipal, par décision du 25 juin dernier, a augmenté le montant de la subvention tout en inscrivant le processus dans un calendrier incitatif**. Ainsi, plus les propriétaires s'engagent rapidement à entreprendre des travaux de ravalement, plus le montant de l'aide financière est important !

COMMENT S'Y PRENDRE ?

Qui est concerné ?

- Les propriétaires,
- les copropriétaires (par l'intermédiaire du syndic de copropriété),
- les commerçants.

Les subventions pour ravalement de façades concernent :

- les murs, peintures, badigeons, enduits, parements,
- les menuiseries en bois et les ferronneries,
- la dissimulation des réseaux extérieurs et climatiseurs,
- les vitrines commerciales et les enseignes.

2018 et 2019	2020 et 2021	à partir de 2022
Subvention de 50 % des dépenses dans la limite de 10 000 €	**Subvention de 35 %** des dépenses dans la limite de 7 000 €	**Subvention de 20 %** des dépenses dans la limite de 5 000 €

Où se renseigner ?

Service Urbanisme

Téléphone : 04 94 08 69 43
(du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h)

Mail : urbanisme@le-pradet.fr

NOTA : avant d'élaborer votre projet, il conviendra de **prendre rendez-vous sur place avec l'architecte conseil de la Ville du Pradet**, de façon à procéder au diagnostic initial. Une fois que vous aurez élaboré votre projet, et avant de débuter les travaux, il vous appartiendra de déposer auprès de la Ville une déclaration préalable pour les travaux de ravalement envisagés et/ou une demande d'autorisation préalable de nouvelle installation/remplacement/modification d'un dispositif supportant une enseigne. Ce n'est qu'une fois les travaux terminés, et dans la mesure où ils sont conformes à (aux) l'autorisation(s) accordée(s), que la subvention pourra vous être attribuée.

Et si on était « Bien chez soi » au Pradet ?

UNE POLITIQUE AMBITIEUSE EN FAVEUR DU LOGEMENT DURABLE

La Métropole TPM, dont Le Pradet est partie intégrante, vient d'initier le dispositif « Bien chez soi » visant à l'amélioration du cadre de vie et de l'habitat privé auprès des particuliers. Un pari d'autant plus audacieux qu'il se propose d'aider les propriétaires privés ~ occupants ou bailleurs ~ dans la réhabilitation et la valorisation des logements anciens, la détection et la lutte contre les dépenses énergétiques, la facilitation du maintien au domicile des personnes âgées ou à mobilité réduite, ainsi que l'augmentation du nombre de logements locatifs privés à loyer modéré.

« Bien chez soi » a vocation à aider les propriétaires privés en leur apportant une assistance technique (diagnostics techniques en vue d'une requalification de logement ancien, mise aux normes), financière (aides possibles aux travaux, avantages fiscaux), administrative (aide à la demande et à l'analyse de devis, constitution de dossier de demande d'aide et de suivi) et juridique (conseil en matière de législation immobilière, aide à la préparation des assemblées de copropriétaires).

UN ACCÈS PLUS FACILE AUX AIDES FINANCIÈRES ET À LA RÉALISATION DES PROJETS

Sur un simple appel téléphonique, « Bien chez soi » met gratuitement les propriétaires en relation avec des conseillers ~ spécialistes et techniciens du bâtiment, des questions énergétiques et du montage de dossiers de demande de financement ~ qui sauront les guider et les accompagner vers un projet pertinent.

Experts indépendants agissant au nom de TPM, ils tiennent compte du caractère particulier de chaque situation (besoins spécifiques, ressources et projets du propriétaire). Et, ils agissent toujours au mieux des intérêts de leurs mandants et les accompagnent dans la réalisation des projets de rénovation les plus efficients et les plus avantageux en conjuguant le budget dévolu aux travaux, les aides financières, les économies de charge et/ou les avantages fiscaux.

Renseignements :
08 05 69 23 20
bienchezsoi-tpm@citemetrie.fr

L'étude de thermographie aérienne

La réalisation d'une étude de thermographie aérienne constitue l'un des éléments-clés du dispositif « Bien chez soi » et un outil puissant au service de la dynamisation de la politique de rénovation énergétique entreprise par TPM. Elle permet de détecter des variations thermiques sur un territoire défini et de visualiser les défauts majeurs ~ en termes de déperdition d'énergie ~ à traiter en priorité sur le bâti existant. Cette étude permet en outre d'engager le dialogue entre les techniciens de « Bien chez soi » et les propriétaires mandants pour aider, au cas par cas, ces derniers dans la prise de décision et la définition des priorités des travaux à engager.

Les propriétaires intéressés peuvent récupérer la thermographie aérienne de leur bien auprès de CITEMETRIE Toulon (08 05 69 23 20 appel gratuit).

Budget participatif : devenez acteur de votre quotidien

SUR LES 41 PROJETS PROPOSÉS PAR LES PRADÉTANS LES SERVICES MUNICIPAUX ONT RETENU 13 PROJETS CONFORMES AU RÈGLEMENT DU BUDGET PARTICIPATIF :

- Bornes de recharge photovoltaïque pour vélos électriques
- Installation de bancs sur la 1re DFL
- Remise en état du mini-tennis au TCP
- Opération « Stop fourrière »
- Rénovation de la fontaine place Flamenq
- Balançoire supplémentaire dans le parc Cravéro
- Parc street workout
- Ralentisseurs chemin de la Cibonne
- Création d'un parc à chien
- Rénovation du street à la bâtie
- Installation de panneau photovoltaïque sur les bâtiments communaux
- Site internet sur l'emploi au Pradet
- Rénovation des filets stade Castellan

À partir du 1er septembre ces projets seront soumis au vote des Pradétans à qui il reviendra de choisir in fine ceux qui leur apparaissent comme s'inscrivant le mieux dans la démarche citoyenne du budget participatif, dans la limite de 150 000 €.

Modalité de vote :

Tous les Pradétans à partir de 16 ans sont invités à voter pour leur projet préféré sur le site internet **budgetparticipatif.le-pradet.fr**

Les Pradétans pourront voter pour leurs trois projets préférés, selon un système préférentiel : le choix numéro 1 obtient 3 points, le choix numéro 2 obtient 2 points et le choix numéro 3 obtient 1 point.

Un début de saison culturelle plus que prometteur !

LE TOP DÉPART DE LA NOUVELLE SAISON CULTURELLE SERA DONNÉ LE VENDREDI 28 SEPTEMBRE À L'ESPACE DES ARTS. À CETTE OCCASION, LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS ARTISTIQUES SERA PRÉSENTÉ AUX PRADÉTANS. LA SOIRÉE SERA PONCTUÉE MUSICALEMENT PAR LE GROUPE « CELT & PEPPER » SUR DES RYTHMES CELTIQUES À LA FOIS ENTRAÎNANTS ET MAGIQUES.

Le jeudi 11 octobre, place à la Folk Song teintée de blues et de jazz avec la chanteuse Sarah McCoy qui viendra poser à l'Espace des Arts, le temps d'une soirée, sa voix unique et son bagage musical, véritable cocktail des différentes cultures musicales américaines et de leurs plus grandes voix, de Bessie Smith à Amy Winehouse et de Janis Joplin à Tom Waits…

Le samedi 20 octobre (à 10h et 16h), place aux (plus) jeunes avec « l'Ombre de Tom », un spectacle plus particulièrement destiné aux petits, fait d'ombres, d'objets et de vidéo… l'histoire est celle de Tom… ou plutôt de son ombre qui le suit de si près et l'inquiète tant qu'il décide de lui échapper. Il s'ensuivra toute une série de mésaventures au cours desquelles l'ombre cherchera partout son propriétaire…

Lundi 12 novembre, le ciné-concert rouvrira ses portes à l'Espace des Arts avec la projection du film « les Marins de France », tourné au cours de la première guerre mondiale par les services cinématographiques de l'Armée de la Marine, accompagné par la Musique des Équipages de la Flotte sous la direction du commandant Marc Sury. Un document filmographique unique et parfaitement restauré retraçant la participation des marins au premier conflit mondial.

Le samedi 17 novembre, le théâtre sera à l'honneur avec un épisode méconnu de la guerre de 14/18 et le rôle qu'y jouèrent, pendant quatre ans, de véritables héroïnes de l'ombre : « les filles aux mains jaunes ». Ces ouvrières, ces « obusettes » obligées, pour nourrir leur famille, de prendre la place, dans les usines d'armement, de leurs hommes absents pour cause de guerre et ouvrant, sans le savoir, la voie du féminisme…

Enfin, **le 30 novembre**, un grand nom de la nouvelle scène musicale ~ Ours, alias Charles Souchon ~ viendra présenter au public pradétan de l'Espace des Arts, « Pops », son dernier opus. Une douce soirée en perspective ponctuée de chansons lumineuses empreintes de soleil et de mélancolie…

Une entrée en matière plutôt réussie pour une saison 2018/2019 qui nous réserve nombre d'autres bonnes et belles surprises…

Forum des associations

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE DE 10H À 18H

Parc Cravéro

Comme chaque année, venez rencontrer les associations du Pradet sportives, culturelles, sociales, humanitaires, patriotiques, environnementales… Elles seront toutes là pour présenter leurs services et activités. Des animations pour les plus jeunes et des démonstrations ponctueront cette belle journée.

Au programme :

- 10h **Ouverture au public**
- 11h30 **Inauguration par Monsieur Le Maire** suivi d'un apéritif
- De 12h à 14h **Pause repas**
- De 14h à 17h **Démonstrations et animations** avec les associations
- 18h **Fermeture**

« Le Mondial de la moule » : un nouvel événement festif « made in Le Pradet » !

AU PRADET, LE « MADE IN CHEZ NOUS » EST LOIN D'ÊTRE UN CONCEPT ABSTRAIT. AU CONTRAIRE ! LE PRADET A FAIT LE CHOIX DÉLIBÉRÉ DE S'ÉCARTER DES SENTIERS BATTUS DE L'ANIMATION EN CRÉANT ET EN PROMOUVANT DES ÉVÉNEMENTS NOVATEURS, À LA FOIS FESTIFS, CONVIVIAUX ET GOURMANDS ! « LE MONDIAL DE LA MOULE » EN EST UN NOUVEL EXEMPLE.

Les 5, 6 et 7 octobre prochains, vous êtes conviés à un voyage autour du monde à la découverte de toutes les variétés de moules et des recettes internationales traditionnelles pour les déguster. Pendant 3 jours, mytiliculteurs, chefs-cuisiniers, restaurateurs, cavistes, brasseurs, ambianceurs musicaux et commerçants pradétans vous accompagneront dans cette balade gourmande autour d'un coquillage savoureux ~ aussi goûteux cru que cuit ! ~ trop souvent méprisé au profit d'autres jugés plus « nobles ».

Vendredi 5 octobre 2018

- 18h30 **Ouverture du chapiteau du « Mondial de la moule »** sur la Place Charles de Gaulle et inauguration officielle de la manifestation par M. Hervé Stassinos, maire du Pradet
- 19h30 **Concert en live du groupe pop-rock « Mage »**
- 0h00 **Fermeture**

Samedi 6 octobre 2018

- 11h **Ouverture**
- 12h **Animation musicale**
- 19h30 **Concert en live du groupe de variétés françaises et internationales « Analogic »**
- 00h **Fermeture**

Dimanche 7 octobre 2018

- 11h **Ouverture du chapiteau**
- 12h **Animation musicale et parade de rue**
- 20h **Clôture du « Mondial de la moule »**

Pradet Gourmand : quand les saveurs tiennent salon !

À L'ADAGE QUI PROCLAME : « IL FAUT MANGER POUR VIVRE ET NON VIVRE POUR MANGER », L'ÉPICURIEN RÉPOND : OUI MAIS, POUR BIEN VIVRE MIEUX VAUT MANGER BIEN.

Mais, par les temps qui courent ~ si vite qu'on a le plus grand mal à les rattraper ! ~ on n'a souvent le choix qu'entre se sustenter, bouffer en quatrième vitesse ou courir vers un sandwich dégoulinant au… ~ on n'en sait trop rien ! ~ à la main. Bref, tromper sa faim vite et mal. L'homme pressé n'a plus le temps d'être gourmand. Pourtant, que de trésors recèle une bonne table ! De douceur, d'onctuosité, de chaleur, de force, de goûts, de parfums, de couleurs… de pur bonheur tout simplement !

Au Pradet où l'épicurisme, mieux qu'une devise, est un véritable art de vivre, on a décidé chaque année de rendre à l'Art culinaire les honneurs qui lui sont dus, en ouvrant en son nom, l'espace d'un week-end, le Salon des saveurs à tous les gourmands, gastronomes et autres amateurs éclairés de mets fins. Et qui de mieux, en 2018, que Frédéric de Barsony, maître-queux et restaurateur du très pradétan « Plein Sud », pour en être l'ambassadeur ! Alors, rendez-vous les 10 et 11 novembre à l'Espace des Arts ! Ascètes s'abstenir…

Samedi 10 novembre 2018

- 10h Espace des Arts : ouverture au public du « Salon des saveurs » (plus de 40 stands de spécialités gastronomiques et produits régionaux, de vins, spiritueux, pâtisseries…)
- Jusqu'à 11h Formule petit-déjeuner (boissons chaudes et froides, assiettes de gâteaux, viennoiseries…)
- De 10h à 21h Animations diverses et jeux pour enfants
- 11h Démonstration culinaire du chef Frédéric de Barsony à l'intention des enfants
- 12h-14h Déjeuner au Salon des saveurs (nombreuses possibilités de pauses gourmandes dans les stands et à la buvette)
- 15h / 16h / 17h Démonstrations culinaires à l'intention du public
  Nouveauté 2018 : Concours amateur de cuisine sur le thème : cuisine familiale, cuisine de saison
- 19h Inauguration officielle du Salon par M. Hervé Stassinos, maire du Pradet accompagné des élus municipaux
- 21h Fermeture du Salon

Dimanche 11 novembre 2018

- 10h Ouverture du Salon
- 10h à 20h Nombreuses animations et jeux pour enfants
- 12h à 14h Pause déjeuner et restauration dans les stands et à la buvette
- 14h / 15h et 16h Démonstrations culinaires à l'intention du public
- 16h à 17h Spectacle de magie
- 17h Remise des récompenses aux lauréats du concours amateur de cuisine
- 17h Tirage de la tombola et remise aux gagnants des lots offerts par les Chefs et exposants du Salon
- 20h Clôture du Salon des saveurs 2018

Les nouveaux commerçants

Poissonnerie de la Place et Bar à huîtres

Louis, Olivier et Philippe Boulbes avaient déjà une solide réputation au Pradet grâce à leur société Ecogel. Ils viennent maintenant d'investir la Place Flamenq avec la Poissonnerie de la Place. Une promesse de poisson frais de Méditerranée et d'ailleurs. Et, pour plus de plaisir encore, une terrasse ombragée où pourront être dégustés de superbes plateaux de fruits de mer.

Poissonnerie de la Place et Bar à huitres
46, Place Paul Flamenq Le Pradet
Tél : 04 94 42 31 71
Poissonnerie ouverte du mardi au dimanche de 7h à 13h
Restauration en terrasse du mardi au samedi inclus

« Les Canailloux » ~ Cadeaux de naissance

Corinne Plantard est passionnée par tout ce qui touche aux cadeaux et par cette période si particulière que constitue la naissance. Pour elle, chaque enfant est unique et il mérite le meilleur. Voilà pourquoi Les Canailloux proposent les cadeaux les plus variés mais aussi les plus originaux ~ dont des coffrets gourmands créés et confectionnés par Corinne ~ adaptés à chaque occasion : baby shower (ou fête prénatale), naissance, baptême, anniversaire... ou envie de faire plaisir.

« Les Canailloux » ~ Cadeaux de naissance
Tél : 06 49 29 54 50
lescanailloux83@orange.fr
www.lescanailloux83.fr

Boulangerie Pâtisserie « La Pradétane »

Plus de 25 ans d'amour du pain, c'est ce qu'offre Marc Woestland qui vient de reprendre la boulangerie « La Pradétane » sur l'avenue de la 1re DFL. Tombé comme toute sa famille dans le pétrin très tôt, cet artisan épris de son métier propose des pains traditionnels ainsi que des viennoiseries et des pâtisseries. Rien que du fait maison. Sans oublier son chef-d'œuvre : le Chanteclair.

Boulangerie Pâtisserie « La Pradétane »
381, avenue de la 1re DFL Le Pradet
Tél : 04 94 08 17 75
Ouvert de 6h30 à 13h et de 15h30 à 19h30

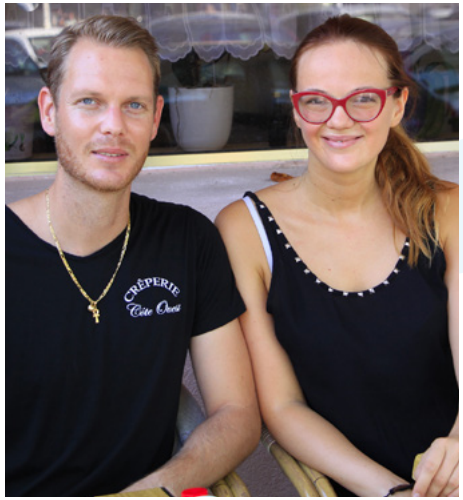

Crêperie Côte Ouest ~ Crêperie bretonne

Armés d'une motivation débordante, c'est sans hésiter et en misant sur la qualité que Julia (26 ans) et Sylvain Maretto (30 ans) ont décidé de relever le défi en reprenant la «Crêperie Côte Ouest» et sa terrasse joliment décorée, sur la Place Charles de Gaulle. Au menu : de savoureuses crêpes artisanales salées ou sucrées à déguster dans la bonne humeur en famille, entre amis ou en amoureux.

Crêperie Côte Ouest ~ Crêperie bretonne
Place Général de Gaulle Le Pradet
Tél : 04 94 08 07 69
Ouvert 6 jours sur 7
creperie.coteouest@gmail.com

L'OFFRE ÉTUDIANTE SUR LA MÉTROPOLE TPM

Ils sont 15 000 étudiants à avoir choisi d'étudier sur la métropole. L'offre étudiante s'enrichit sur le territoire. Au-delà d'un cadre privilégié, les étudiants ont accès à diverses formations :

- l'École Supérieure d'Art et de Design à Toulon offre un enseignement artistique d'excellence avec un Diplôme National d'Art et un Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique ;
- l'Institut de Formation Public Varois des Professionnels de Santé (situé à La Garde) prépare au concours d'infirmier, de psychomotricien, d'ergothérapeute, d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture ;
- l'ISEN Yncréa Méditerranée située en centre-ville de Toulon, forme des ingénieurs spécialisés dans le secteur numérique ;
- Kedge Business School Toulon (située à La Garde), école de renommée internationale, propose aux étudiants une quinzaine de formations allant de Bac + 3 à Bac + 5 ;
- Pôle Écoles Méditerranée, situé à Saint-Mandrier-sur-Mer, est le plus important des organismes de formation de la Marine nationale ;
- SeaTech, l'école d'ingénieurs publique située à La Valette-du-Var, propose une formation généraliste et une expertise sur l'environnement, la défense et le secteur maritime ;
- l'Université de Toulon propose un riche panel de formations à ses 10 000 étudiants : numérique, droit, lettres, éco-gestion et STAPS.

La ligne de bus « U », mise en circulation en septembre 2014, facilite les déplacements entre les deux campus universitaires – La Garde/La Valette et Porte d'Italie et au-delà à l'ouest. C'est une ligne directe à destination des Portes d'Ollioules et de Toulon dans un sens et du Technopôle de la Mer à Ollioules dans l'autre sens. La ligne « U » dessert également les centres commerciaux de Mayol, de l'Avenue 83, de Grand Var et Grand Var Est et de la zone commerciale aux portes de la zone Industrielle Toulon Est.

À venir, le chantier d'exception de Chalucet situé au cœur de Toulon, avance à un rythme soutenu ! La livraison prévue pour la rentrée universitaire de 2019, abritera notamment l'ESAD TPM et Kedge Business School, dont les bâtiments respectifs sont actuellement montés de deux étages.

SUCCÈS !

LE FILM PROMOTIONNEL DE L'OFFICE DE TOURISME PROVENCE MÉDITERRANÉE : UN GRAND SUCCÈS !

Lancée en juin 2018 pour l'ouverture de la saison, la vidéo de promotion de l'office de tourisme Provence Méditerranée affiche déjà plus de 300 000 vues.

Ce film, d'une durée d'environ 2 minutes, propose de vivre une journée magique comme dans un « dessin animé », pour donner aux visiteurs l'envie de découvrir ce qu'il y a de meilleur en Provence Méditerranée.

L'idée était simple : casser les codes, faire découvrir la destination Provence Méditerranée différemment !

Richard Zielenkiewicz alias Monsieur Z, a donc relevé le défi aux côtés de l'office de tourisme Provence Méditerranée et de la Métropole pour réaliser ce film d'animation gai, coloré, à l'image du territoire et sur la musique du DJ toulonnais KUNGS.

Il fait vivre l'histoire de Betty et Benjamin qui, depuis l'aéroport de Toulon Hyères découvrent le littoral de la Métropole, les jardins remarquables, les Iles d'Or, les marchés provençaux ou encore les délices d'un diner sur la plage face au coucher de soleil.

N'hésitez pas à faire connaître la destination Provence Méditerranée et partager la vidéo disponible sur www.metropoletpm.fr

Pour découvrir le territoire plus en détail, téléchargez également la brochure Tous les bonheurs du sud.

C'EST LA RENTRÉE CULTURELLE !

Les amateurs de spectacles vivants ont de quoi remplir leur agenda ! Les pôles culturels de TPM – Le Liberté, Châteauvallon, l'Opéra et le PôleJeunePublic – ont en effet préparé une programmation 2018-2019 éclectique et captivante : cirque, théâtre, musique, lyrique,... Composez votre saison culturelle !

www.metropoletpm.fr/culture

Métropole TPM ou l'absence complète d'information

Depuis maintenant plus de 4 ans, en conseil municipal nous ne disposons d'aucune information relative à TPM. Pourtant les compétences de la Métropole sont de plus en plus importantes (notamment fiscalité, PLU, eaux, assainissement, activités économiques, ordures ménagères...).
Nos représentants à la Métropole, Hervé Stassinos et Valérie Rialland, semblent ignorer que le titulaire d'un mandat de conseiller communautaire ou métropolitain, a vocation à être une courroie de transmission vis-à-vis du conseil municipal qu'il représente en faisant part à ses collègues conseillers municipaux des décisions prises au niveau communautaire et leurs éventuelles conséquences au niveau communal.
Tel est le sens de l'article L. 5211-39 du CGCT qui dispose que « les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale ».
L'obligation de rendre compte, au conseil municipal, de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI), vise à assurer une certaine transparence dans l'action des EPCI, tout en maintenant un lien d'information avec les communes.
Nous demandons donc formellement le respect par M Stassinos et Mme Rialland de rendre compte à chaque semestre de l'activité de la Métropole en conseil municipal.
Comme cela ils pourront nous expliquer pourquoi ils ont voté les années précédentes la hausse de la taxe d'habitation et la taxe GEMAPI cette année, pourquoi le PLU mis en révision depuis 4 ans n'a pas abouti et relève maintenant de la métropole, en quoi la hausse du prix de l'eau était justifiée, pourquoi le prix de l'assainissement est le plus élevé de la métropole alors qu'il devait être harmonisé….etc ...etc,,,
En cette rentrée scolaire, nous demandons donc que les deux élus concernés remplissent enfin les devoirs liés à leur fonction et mettent fin à cette coupable opacité.

Un Pradet Pour Tous
Frédéric FIORE, Nicole VACCA, Yves PARENT, Jennifer DELI, Olivier DURAND, Emmanuelle NIGRELLI.

Chères Pradétanes, chers Pradétans,

Le saviez-vous ? Jusqu'à 10.000 euros de subvention, c'est la somme à laquelle peuvent prétendre les propriétaires en centre-ville s'ils engagent rapidement des travaux de ravalement de façade. En effet, la municipalité veut aider à l'embellissement de cette partie fréquentée de notre ville en y associant un calendrier incitatif. Voilà une bonne chose que de vouloir soigner notre image et donc la notoriété du Pradet. Mais dommage que le Port des Oursinières ne soit pas également concerné par le périmètre de ces subventions malgré les milliers de plaisanciers qui s'y rendent chaque jour durant l'été...
Pour paraphraser Coluche, malgré que nous soyons tous égaux devant l'impôt certains sont donc moins égaux que d'autres !
En espérant que vous ayez passé un agréable été, je vous souhaite une excellente rentrée.

François Meurier, votre conseiller municipal « Le Pradet Bleu Marine » Rassemblement National. meurierfrancois@gmail.com

Opacité... ou cécité ?

Depuis Mars 2014, 29 conseils municipaux ce sont tenus, abordant tous les sujets importants de la vie de la cité. Chaque délibération est explicitée, débattue, parfois même de façon passionnée, puis soumise au vote des membres élus du conseil municipal. Au coeur de cette vie démocratique, dont les débats sont intégralement mis en ligne sur le site internet de la commune, 35 délibérations ont porté sur TPM. De fait, toutes les décisions prises par la métropole et qui impacteraient une commune doivent donner lieu à une prise de décision similaire par le conseil municipal de la commune concernée. Le Pradet ne fait pas exception !
Alors une question se pose : amnésie estivale, mauvaise foi, incompréhension de ce qui est traité en conseil municipal... ou bien pire : encore une tentative de manipulation des pradétans.

Groupe majorité municipale

Infos pratiques

Aide au transport scolaire 2018/2019 :

Le Conseil d'Administration du CCAS a décidé de reconduire l'aide au transport scolaire sous forme d'une participation financière à l'abonnement au « réseau Mistral » pour les élèves fréquentant le collège Joliot Curie à Carqueiranne. Cette prestation sera versée aux familles dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 800,00 €.

Les bénéficiaires devront fournir les justificatifs suivants :
Copie du contrat ou attestation de la RMTT - Réseau Mistral justifiant de l'abonnement ou de son renouvellement pour l'année 2018/2019, certificat de scolarité, copie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, un relevé d'identité bancaire au nom du responsable légal, le cas échéant, une déclaration sur l'honneur attestant du droit de garde de votre enfant si le nom de l'enfant diffère de celui figurant sur le justificatif de domicile, une attestation de QF de la CAF.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 octobre 2018.

Infos jeunes et emplois

JEUNES 16-25 ANS NON SCOLARISES / EMPLOI FORMATION ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Vous avez entre 16 et 25 ans ? Venez rencontrer un(e) conseiller(e) mission locale sur la commune du Pradet afin d'être aidé(e) de façon personnalisée pour :

- vos recherches d'emploi, de contrat en alternance ;
- vos projets de formation ou reconversion professionnelle
- pour des immersions en entreprise (stage) ;
- et tous les services périphériques (Accompagnement complémentaire par un parrain ou une marraine, logement, aides aux déplacements ou aides sociales, accompagnement sur la mobilité internationale...).

Accueil uniquement sur rendez-vous : service jeunesse au 04 94 14 07 27, les permanences ont lieu chaque mardi et jeudi après-midi au CCAS du Pradet.

EMPLOYEURS ASSOCIATIONS

Vous souhaitez renforcer vos équipes ? Nous sommes à votre disposition de façon individualisée et personnalisée (référent unique) pour :

- vous informer sur les dispositifs d'aide à l'embauche et sur les actions de formation facilitant le recrutement, le maintien dans l'entreprise ou le développement de compétences des jeunes (contrat en alternance, aide au recrutement, PMSMP–stage...) ;
- vous accompagner dans la définition du profil de poste et promouvoir vos offres et opportunités de recrutement en les diffusant auprès de notre public, en pré-selectionnant des candidatures, et en assurant le suivi ;
- vous accompagner lors du recrutement : proposition de candidatures, opération de recrutement collective, job dating, forum...
- vous aider lors du recrutement de bénévoles en service civique (plateforme de mise à disposition).

Contactez notre référente Nathalie Chamorey au 06 32 37 70 53

Colis de Noël 2018

LES INSCRIPTIONS POUR LE COLIS DE NOËL DES SENIORS SE DÉROULENT DURANT TOUT LE MOIS D'OCTOBRE.

À l'occasion des Fêtes de fin d'année, et comme les années précédentes, la Ville du Pradet est heureuse d'offrir aux personnes de 65 ans et plus, un colis de Noël composé de produits gourmands.

Les bénéficiaires devront justifier d'un revenu mensuel, ne dépassant pas :

- 1 000 € pour une personne seule ;
- 1 500 € pour un couple.

Les inscriptions seront prises au Centre Communal d'Action Sociale, **tous les matins du mois d'octobre, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h.**

Pièces à fournir obligatoirement lors de l'inscription :

- Avis d'imposition 2018 concernant les revenus 2017, ainsi que les retraites étrangères ;
- Justificatif de domicile.

Rappel élections

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Pour s'inscrire, vous devez fournir les documents suivants :

- Pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité ;
- Si vous êtes devenu français récemment et n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité) récente + une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple), Justificatif de domicile de moins de 3 mois (voir liste documents auprès de la mairie), Formulaire cerfa n°12669*01 de demande d'inscription (disponible en mairie).

En cas de changement de domicile dans la commune, il faut également faire la démarche citée ci-dessus.

Pour pouvoir voter en 2019, il faut avoir fait la demande d'inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2018.

Les élections EUROPEENNES devraient se tenir fin mai 2019.

Calendrier des jours de sorties des emballages ménagers recyclables

sittomat ACTION DURABLE www.sittomat.fr

Les bacs doivent être sortis la veille au SOIR et rentrés le lendemain matin après la collecte

VILLE DU PRADET

SEPTEMBRE 2018

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

OCTOBRE 2018

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

NOVEMBRE 2018

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

NUMÉROS UTILES LE PRADET

ALLO MAIRIE (Services techniques) **04 94 08 69 61**
Guichet Unique **04 94 08 69 44** | guichet.unique@le-pradet.fr (Accueils périscolaires, inscriptions écoles, restauration scolaire, sport)

MAIRIE DU PRADET - **Accueil 04 94 08 69 47** | accueil@le-pradet.fr
- Élections, cimetières 04 94 08 69 67
- État civil et étrangers **04 94 08 69 75** | etat-civil@le-pradet.fr
- Communication **04 94 08 69 76** | communication@le-pradet.fr
- Culture **04 94 01 72 55** | culture@le-pradet.fr
- Secrétariat du Maire **04 94 08 69 54** | secretariatdumaire@le-pradet.fr
- Urbanisme **04 94 08 69 42** | urbanisme@le-pradet.fr

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ÉCOLE PAGNOL / MATIN **04 94 08 26 43**

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ÉCOLE SANDRO / MATIN **04 94 14 00 38**

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE **04 94 08 08 58** ccas@le-pradet.fr

DÉCHÈTERIE **04 94 14 06 42**

OFFICE DE TOURISME **04 94 21 71 69** | tourisme@le-pradet.fr

BIBLIOTHÈQUE PAULINE ROLLAND **04 94 14 05 24** bibliotheque@le-pradet.fr

BUREAU INFORMATION JEUNESSE **04 94 14 37 25** | bij@le-pradet.fr

POLICE MUNICIPALE **04 94 21 32 16** | policemunicipale@le-pradet.fr (Carte grise, permis de conduire, Carte Nationale d'Identité, débit de boissons)

CCFF **04 94 58 16 13 / 06 14 04 22 92**

CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT ACACIA D'ARGENT **04 94 08 48 26**

CENTRE D'APPEL ODEL VAR **09 71 09 10 45**

LE JARDIN DES PITCHOUNS **04 94 00 43 10**

CNRR (site du Pradet) **04 94 93 34 66**

COMMISSARIAT DE LA GARDE **04 94 75 88 88**

CONCILIATEUR DE JUSTICE **04 94 08 08 58**

CENTRE HOSPITALIER GÉNÉRAL DE HYÈRES **04 94 00 24 00**

CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE TOULON **04 94 14 50 00**

PHARMAGARDE (24h/24) **32 37**

Le Pradet Gourmand

16è édition
Cuisine de saison
Cuisine familiale

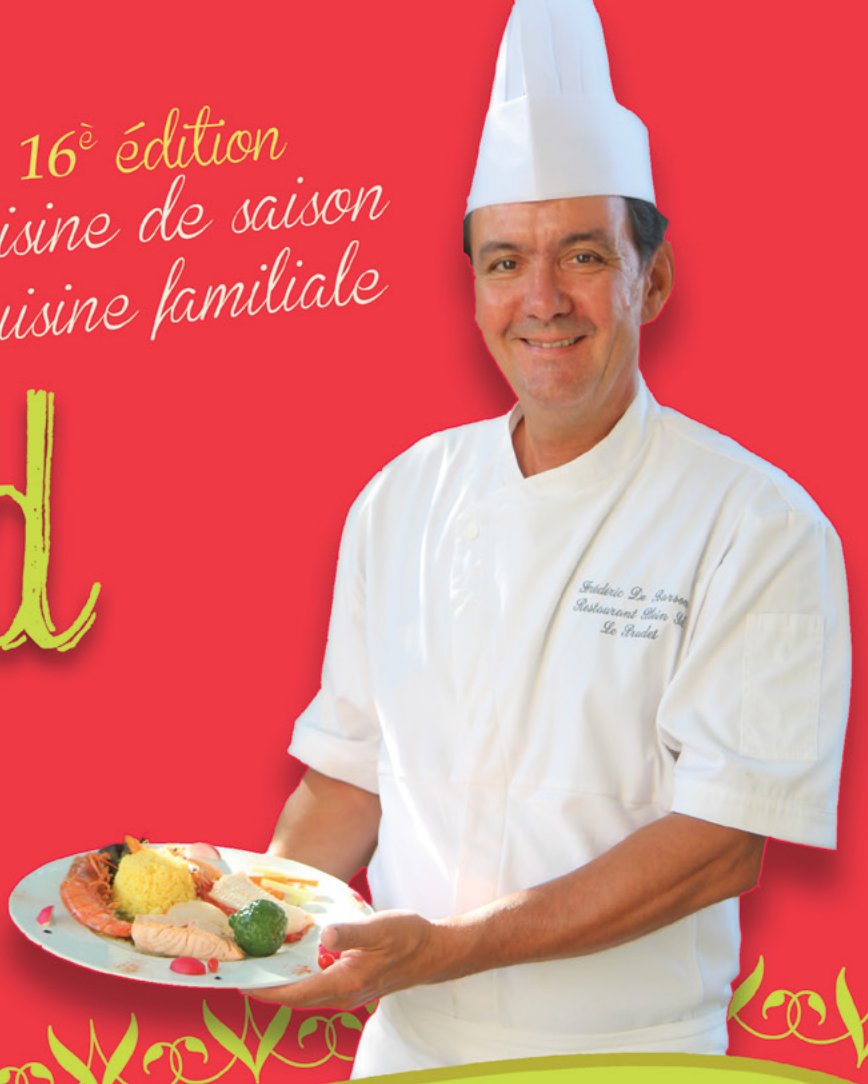

Invité d'honneur
Frédéric De Barsony
Restaurant Le Plein Sud

10 & 11 Novembre

Entrée libre

ESPACE DES ARTS

REGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
VILLE DU PRADET